



Additif temporaire aux règles locales de l'AS du golf d'Autun

Les compétitions de club pouvant reprendre, des dispositions spécifiques liées à la pandémie du Covid 19 sont applicables à partir de la première compétition prévue le 14 juin 2020.

Les joueurs que ce soit en partie amicale ou en compétition sont invités à suivre les [gestes barrières FFG](#) édictés par la FFG ,et affichés au club house.

De manière temporaire et conformément aux recommandations du R&A et de la FFG, des adaptations temporaires aux règles s'appliqueront lors des compétitions ayant lieu sur le golf d'Autun :

1 - Concernant les cartes de score

Les joueurs peuvent entrer leurs propres scores sur leur carte (il n'est pas nécessaire que le marqueur le fasse) pour éviter des échanges.

Les joueurs notent également les scores de leurs co-compétiteurs.

L'enregistrement de la carte de score sera faite sur le logiciel RMS par un membre du bureau désigné pour chaque compétition et ce oralement sous la dictée du joueur et validation par son marqueur officiel.

2 - Bunkers

Les râtaux étant enlevés des bunkers, si la balle est manifestement dans une trace de pas ou un endroit mal remis en état, le joueur pourra relever sa balle, aplanir le sable avec sa main, son pied ou son club et devra replacer sa balle à l'endroit initial, sans pénalité.

3 - Drapeaux

Il est demandé aux joueurs de laisser le drapeau dans le trou et de ne pas le toucher. Une pénalité de 2 coups sera infligée pour infraction à cette recommandation. En cas de récidive le joueur sera exclu de la compétition.

Si la balle repose à moins de 30 cm du trou, soit la longueur d'une carte de score ou d'un grip de putter standard le putt suivant est "donné" en comptant bien sûr un coup. En match play un joueur est libre de donner tout coup d'une distance supérieure.